

COMMUNIQUE DE PRESSE | LE 7 MARS 2016 | STRASBOURG

La biologie médicale structurée pour la première fois partagée en France

Mercredi 2 mars 2016, Alsace e-santé en collaboration avec l'Agence des systèmes d'information partagés (ASIP) Santé et l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, a marqué la réussite de son expérimentation Albiom – Alsace biologie médicale – par une rencontre réunissant l'ensemble des acteurs du projet. 46 laboratoires d'analyses médicales de la région – hospitaliers ou de ville – partagent désormais des résultats structurés de biologie avec les médecins et leurs patients, via le dossier médical partagé (DMP). Déjà plus de 6 000 comptes rendus y ont été déposés par les biologistes.

Les médecins qui prescrivent les analyses de biologie médicale disposent, grâce à l'application Bioviewer DMP¹, d'un tableau de bord dans lequel ils visualisent les résultats d'examens de biologie médicale, quel que soit le laboratoire de prélèvement. Ils suivent l'historique biologique de leurs patients, sans avoir à consulter les comptes rendus les uns après les autres. Ils sont alertés si des résultats anormaux se présentent et gèrent plus facilement une quantité croissante d'informations. Les biologistes, quant à eux, peuvent être rassurés : les résultats qu'ils ont produits et transmis peuvent être comparés en toute sécurité.

La biologie médicale occupe une place importante dans notre système de santé : plus de 60 % des diagnostics à l'hôpital et en médecine de ville en dépendent. Actuellement, le partage de l'information, entre prescripteurs d'examens de biologie médicale et laboratoires les réalisant, peut encore être amélioré, notamment lors des épisodes hospitaliers des patients, ou plus généralement pour le suivi des pathologies chroniques. Il n'est en effet pas rare que l'information ne parvienne pas à son destinataire ou lui arrive dans des délais peu ou pas compatibles avec les besoins de prise en charge du patient. En agissant sur la continuité des soins et sur la maîtrise des risques, l'échange et le partage des données en santé est indéniablement un levier d'amélioration de l'efficacité du système de santé et de sa performance.

Initiée par Alsace e-santé et ses membres, notamment l'URML² Alsace, les HUS³ et le Centre hospitalier de Saverne, l'expérimentation Albiom se base entièrement sur des normes et standards internationaux définis dans le référentiel CI-SIS⁴. A partir de ce dernier, les biologistes alsaciens ont pu définir la nomenclature des examens les plus courants, favorisant le développement et l'accélération des projets d'échange et de partage des laboratoires. En intégrant dans leur logiciel les exigences du cahier des charges du projet, les trois sociétés retenues – Hopi Medical, Mips et Netika – quant à elles, permettent à leurs clients – les laboratoires – d'être parmi les pionniers dans ce domaine. En effet, les conditions dans lesquelles sont effectués les examens de biologie médicale dans le cadre d'Albiom, sont conformes aux référentiels promus en France, mais aussi à celles énoncées dans l'article R.6211-4 du Code de la santé publique, publié en janvier 2016.

¹ Solution développée par la société Hopi Medical

² Union Régionale des Médecins Libéraux

³ Hôpitaux universitaires de Strasbourg

⁴ [Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé](#), promu par l'ASIP Santé

Albiom offre de nouvelles perspectives en France : le déploiement du partage – via le DMP – de la biologie structurée sera mis en réflexion prochainement dans la région Grand Est, en Lorraine et en Champagne-Ardenne, ainsi que dans d'autres régions françaises. Enfin, le travail réalisé dans le cadre d'Albiom permet d'envisager de nouveaux usages, notamment l'échange sécurisé – via MSSanté, des données de biologie médicale structurées.

[En savoir plus sur Albiom](#)

Qui sommes-nous ?

Créé en 2007 par des établissements de santé alsaciens et l'URML-Alsace, Alsace e-santé assure la maîtrise d'ouvrage opérationnelle des projets de l'e-santé en Alsace. À ce titre, sa mission consiste à porter les projets de services performants, interopérables et sécurisés, contribuant au partage et à l'échange des informations entre les acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, en vue d'améliorer la prise en charge des patients en Alsace.

Plus d'information sur : alsace-esante.fr

CONTACT PRESSE | Alsace e-santé

Odile HUGUET
Chargée de communication

TÉL +33 (0) 3 68 67 67 66

MAIL odile.huguet@sante-alsace.fr